

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris

Paris, le 12 novembre 2012

Réf. 12-546

Objet : Création d'une Inspection Générale des Hôpitaux

Madame la Ministre,

Suite à votre récent échange épistolaire avec la Fédération Hospitalière de France (FHF) relatif à la création d'une Inspection Générale des Hôpitaux, les représentants de la communauté hospitalière publique signataires du présent courrier souhaitent vous faire part de leurs propositions. En effet, en réponse à la proposition de la FHF de créer un corps d'inspection spécifique à l'hôpital, vous avez indiqué privilégier la voie différente tendant à maintenir et à développer les compétences hospitalières de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), en facilitant notamment l'accès des professionnels hospitaliers en son sein.

Nous considérons que la création d'une inspection générale propre au secteur hospitalier reste un objectif essentiel à moyen terme, tant se confirme chaque jour la nécessité de disposer d'une expertise pointue en la matière. Nous observons à cet égard que les collectivités locales expriment la même demande d'un corps d'inspection spécifique, corroborant le besoin de corps d'experts totalement au fait des réalités de chaque secteur.

A court terme toutefois, nous souscrivons à votre engagement de faciliter l'accès à l'IGAS des professionnels hospitaliers occupant les fonctions les plus importantes. Nous souhaitons à ce titre attirer votre attention sur le fait que les hospitaliers exerçant au sein de l'IGAS par transformation, en 2011, de leur poste de conseiller général des établissements, sont aujourd'hui partis à la retraite ou sont à la veille de leur départ.

Dans la droite ligne de la vision que vous avez rappelée à la FHF dans votre récent courrier, nous vous sollicitons donc afin que les postes d'IGAS ou au sein de l'IGAS qui ont été ou vont prochainement être libérés par des hospitaliers soient réservés et pourvus par des dirigeants hospitaliers.

Une instruction claire de votre part serait de nature à garantir que les compétences hospitalières seront effectivement maintenues au sein de l'IGAS.

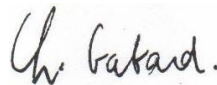
Dans l'attente de l'action que vous voudrez bien engager dans ce dossier, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.



Frédéric BOIRON
Président de l'ADH



Denis FRECHOU
Président de la conférence des
directeurs de CH



Christian GATARD
Secrétaire Général du Syndicat
CH-FO



Christophe GAUTIER
Président du SMPS



Joseph HALOS
Président de l'ADESM



Alain HERIAUD
Président de la conférence des
Directeurs Généraux de CHU



Frédéric VALLETOUX
Président de la FHF